

Accueil de loisirs municipal
Activités diverses pour enfants et jeunes



www.montville.fr



Montville Ma Ville



Montville Ma Ville



Accueil de loisirs municipal



Fonctionnement et activités

L'accueil de loisirs municipal accueille les enfants âgés de 3 à 14 ans. Une équipe d'animateurs diplômés encadre les enfants et leur propose diverses activités à chaque période de vacances scolaires (hormis la première quinzaine d'août et aux vacances de Noël) dans les locaux de l'Ecole Primaire Berlioz.

Dates d'ouvertures et horaires

15

Vacances d'Hiver

Du 16 au 27 février 2026

Thème : "Les héros de l'Hiver"

2

Vacances de Printemps

Du lundi 13 au 24 avril 2026

Thème : "Passport des gourmands"

0

En juillet

Du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2025

Thème : "Berlioz plage"

2

En août

Du lundi 17 au lundi 31 août 2026

Thème : "Sous le chapiteau"

2

Vacances d'Automne

Du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2026

Thème : "Un peu plus près des étoiles"

6

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h45 à 18h

Comment inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs ?

- ➔ En Mairie, auprès du service Jeunesse et Affaires scolaires, du lundi au vendredi.
- ➔ Par téléphone ou par mail, à l'unique condition que votre Dossier Famille soit à jour.
- ➔ Pour une première inscription, vous devez remplir un Dossier Famille (disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site www.montville.fr) et vous munir de votre feuille d'imposition, d'un justificatif de domicile et du carnet de vaccination de l'enfant.

Ouverture des inscriptions



Vacances d'Hiver
Lundi 12 janvier 2026



Vacances de Printemps
Lundi 16 mars 2026



Été (juillet / août)
Lundi 11 mai 2026

Vacances d'Automne
Lundi 21 septembre 2026



Tarification et paiement

- Les tarifs des activités de l'accueil périscolaire sont basés, sur votre tranche tarifaire, elle-même basée sur votre Quotient Familial établi par le CAF. Celui-ci dépend de vos ressources et de la composition de votre famille. L'application de cette tarification progressive est soumise à la fourniture, par les responsables légaux d'une attestation CAF datant de moins de 3 mois, de leur Quotient Familial. A défaut, le tarif maximum sera appliqué.

Types de tarification

Quotient familial CAF	Montville (Pour une semaine 5 jours)	Hors Commune (Pour une semaine 5 jours)
0 à 500	22,50 €	128,00 €
501 à 1500	45,00 €	134,00 €
1501 et plus	51,00 €	140,00 €

Une majoration forfaitaire vous sera facturée si votre enfant participe à...

- une sortie avec transport en commun seul : 9,45 €
- une visite payante avec transport en commun : 16,50 €
- un repas et/ou une veillée : 2,60 €



La Ville propose également

L'Accueil de loisirs du mercredi



La Journée type

- l'accueil de 7h45 à 18h
- le repas du midi
- le goûter de l'après-midi
- les activités et l'encadrement pendant la journée

Afin de limiter le prix payé par les usagers montvillais, le budget communal supporte une partie du coût de ce service.


Types de tarification

Quotient familial CAF	Montville	Hors Commune
0 à 500	18,00 €	28,00 €
501 à 1500	19,50 €	30,50 €
1501 et plus	22,00 €	34,50 €

Renseignements, informations, inscriptions auprès du Service Jeunesse et Affaires Scolaires
(du lundi au vendredi uniquement)

 02 32 93 81 62

 jeunesse@montville.fr

 Mairie de Montville
Service Jeunesse et Affaires scolaires
21 place du Général Leclerc
76710 MONTVILLE



Ville de Montville



Service Jeunesse et Affaires scolaires

☎ 02 32 93 81 62

✉ jeunesse@montville.fr



www.montville.fr



Montville Ma Ville



Montville Ma Ville

